

définitivement sur les allégués & les conclusions des deux contendans. » S'il est au monde, dit un périodiste, un labyrinthe obscur, embarrassé, & dont il soit moralement impossible de se dégager, ah ! sans contredit, c'est celui que présentent les finances de ce royaume. Les deux comptes publics rendus depuis 8 ans, les ouvrages multipliés qui ont paru dans l'intervalle sur ces matières, les discussions mêmes, les attaques & les réponses de deux ministres qui en ont géré le département, loin de nous procurer ce fil magique qui conduit avec assurance dans ces routes tortueuses, & qui en découvre les issues, n'ont fait au contraire qu'accumuler les doutes, accroître les incertitudes, & désespérer de pouvoir jamais en surmonter les obstacles. On croiroit presque que les archives des bureaux des finances ressembleraient aux anciens oracles. Au lieu d'y trouver des renseignemens exacts & fidèles, on peut leur faire révéler tout ce qu'on a intérêt de publier ; on leur donne telle explication que les circonstances du moment exigent ; le pour & le contre enfin s'y trouvent, pour ainsi dire, à la fois. »

Le parlement de Pau a eu audience du roi le 13 de ce mois. Sa Majesté s'est fait lire tous les arrêtés, que ce parlement a pris ; & elle les a fait biffer des registres. Ensuite elle lui a ordonné de retourner à Pau avant le 14 Octobre en ajoutant, qu'elle lui feroit connoître là ses intentions. Ce fut Mr. de Villedenil, & non Mr. le garde-des-sceaux, qui dans cette audience